

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE MADDINGTON FALLS

SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{er} OCTOBRE 2024

Procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Maddington Falls, tenue le 1^{er} octobre 2024, à 19 h, à la salle de l'édifice municipal.

Monsieur le maire, Patrice Morin préside cette séance et les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :

Mme Chantal Bilodeau – conseillère siège no 1
Mme Eve-Lyne Marcotte – conseillère siège no 2
Mme Denise Houle - conseillère siège no 3
M. Éric Girard – conseiller siège no 4
M. Gaétan Légaré – conseiller siège no 5
M. Bernard Philipps- conseiller siège no 6

Est également présente :

Madame Mélanie Berthelette, directrice générale et greffière-trésorière, agissant à titre de secrétaire de la séance.

2024-10-134

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Sur proposition de Madame Denise Houle
Appuyée par Monsieur Éric Girard

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE séances du conseil se tient devant public et que ;

La séance est déclarée ouverte à 19 h 01.

Adoptée.

2024-10-135

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR



MUNICIPALITÉ DE MADDINGTON FALLS
Séance ordinaire du conseil municipal
du 1^{er} octobre 2024 à 19 h

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des procès-verbaux**
 - 3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 septembre 2024
- 4. Communiqués et correspondance**
 - 4.1 Tableau des correspondances reçues en septembre 2024
- 5. Administration et finances**
 - 5.1. Liste des comptes à payer
 - 5.2. Dépôt- activités de fonctionnement à des fins fiscales
 - 5.3. Autorisation de déposer une demande au volet FRR Volet 4 - vitalisation
 - 5.4. Autorisation de déposer une demande au FRR Volet-2
 - 5.5. Appui à la grande semaine des tout-petits
- 6. Travaux Publics**
 - 6.1 Services d'arpentage de la 9^e avenue du Lac Ginette
- 7. Législation**
- 8. Sujets divers (demeure ouvert)**
- 9. Rapport des élus**
- 10. Période de questions**
- 11. Levée de la séance**

En conséquence,

Sur proposition de Madame Chantal Bilodeau
Appuyé par Madame Denise Houle

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté;

Adoptée

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2024-10-136

3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 SEPTEMBRE 2024

CONSIDÉRANT QUE LE projet de procès-verbal a été transmis aux conseillers et conseillères avant la présente séance;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Monsieur Bernard Philipps
Appuyé par Madame Denise Houle

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 septembre 2024.

Adoptée.

4. Communiqués et correspondances

4.1 Les correspondances de septembre ont été remis aux élus, celles-ci peuvent être consultées au bureau municipal.

5. Administration et Finances

2024-10-137

5.1 LISTE DES COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE les conseillers et conseillères ont reçu la liste des comptes à payer avant la présente séance;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Madame Chantal Bilodeau
Appuyée par Madame Denise Houle

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter le rapport détaillé des revenus et des dépenses soumis par la directrice générale, greffière-trésorière, et que cette dernière soit autorisée à payer lesdites dépenses.

Adoptée.

5.2 DÉPÔT- ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES

Les revenus et les dépenses sont :

<u>Revenus</u>	
Taxes	16 194.89 \$
Location de Salle	1 675.00 \$
Permis	50.00 \$
Amendes	195.00 \$
Autres revenus	300.00 \$
Total	18 414.89\$
<u>Dépenses</u>	
Paies élus	2 331.28 \$
Salaires employés	4 738.82 \$
Comptes payés	47 187.36 \$
Total	54 257.46\$

2024-10-138

5.3 Autorisation à déposer une demande au FRR Volet-4 Vitalisation

Sur proposition de Madame Chantal Bilodeau
Appuyée par Monsieur Bernard Philipps

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité autorise la directrice générale, greffière-trésorière, Madame Mélanie Berthelette à déposer une demande d'aide financière pour des projets locaux de vitalisation au FRR Volet-4 au ministère des Affaires municipale et de l'habitation pour son projet d'agrandissement de l'abri de la cuisine extérieure.

QUE Le conseil de Maddington Falls s'engage à assumer sa partie des coûts;

QUE la directrice générale, greffière-trésorière est autorisée à signer tous les documents en lien avec cette demande d'aide financière;

QUE Les soumissions sont en annexe.

Adoptée

2024-10-139

5.4 Autorisation de déposer une demande au FRR Volet-2

Sur proposition de Madame Eve-Lyne Marcotte
Appuyée par Madame Denise Houle

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité autorise la directrice générale, greffière-trésorière à déposer une demande de subvention au FRR Volet-2 à la MRC d'Arthabaska, pour son projet vivre en sécurité concernant l'achat et l'installation d'un terrain de pétanque et de cerceaux pour les jeux pétanques, des blocs de flottaison pour agrandir le quai avec une barre d'aide pour se sortir de l'eau, une table extérieur pour le gazébo du sentier, des tables en plastiques et des chaises pour remplacer celles défectueuses et manquantes dans la salle communautaire pour la municipalité de Maddington Falls.

QUE Le conseil de Maddington Falls s'engage à assumer sa partie des coûts;

QUE Le conseil de Maddington Falls accepte d'agir à titre d'organisme responsable du projet;

QUE La directrice générale, greffière-trésorière est autorisée à signer tous les documents en lien avec cette demande d'aide financière;

QUE Les soumissions sont en annexe.

Adoptée

2024-10-140

5.5 Appui à la grande semaine des tous-petites (GSTP)

CONSIDÉRANT QUE la neuvième édition de la Grande semaine des tout-petits se tiendra du 18 au 24 novembre 2024;

CONSIDÉRANT QUE tous les enfants devraient avoir les mêmes opportunités de s'épanouir pleinement, sans égard aux milieux où ils naissent et grandissent;

CONSIDÉRANT QUE cette semaine se tient sous le thème Ensemble, pour l'égalité des chances dans tous les milieux. Pour que chaque tout-petit s'épanouisse pleinement;

CONSIDÉRANT QUE la Grande semaine des tout-petits a pour principaux objectifs :

- d'informer sur l'état de bien-être des tout-petits;
- de sensibiliser les acteurs et actrices de tous les secteurs de la société aux bienfaits et aux retombées de mesures et d'actions collectives en petite enfance et en périnatalité;
- de mobiliser les acteurs et actrices de tous les secteurs de la société sur l'importance d'agir tôt;
- de briser les silos pour mieux joindre les familles isolées, du début de la grossesse jusqu'à l'âge de 5 ans;
- de mettre en place des conditions assurant le succès de la mise en œuvre de programmes ou de politiques publiques favorables au développement des tout-petits et de leur famille.

CONSIDÉRANT QUE les instances municipales sont les plus proches des familles et ont donc un impact tangible sur leur qualité et leur bien-être, en prenant des décisions qui ont des retombées directes sur les enfants de tout âge;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités comme gouvernements de proximité ont pour mandat de soutenir les organismes du milieu venant en aide aux jeunes familles;

CONSIDÉRANT QUE les villes ont le pouvoir d'agir en élaborant des programmes et des politiques destinés à cette clientèle pour offrir des services adaptés;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Madame Eve-Lyne Marcotte
Appuyé par Monsieur Gaétan Légaré

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil autorise le maire à proclamer verbalement la semaine du 18 au 24 novembre 2024, la Grande semaine des tout-petits!

QUE le conseil autorise la Directrice générale greffière-trésorière à installer le drapeau de la Grande semaine des tout-petits dans la fenêtre du bureau municipal, et invite les membres du conseil à porter le carré-doudou le lundi 18 novembre 2024, qui marquera le début des festivités de la GSTP.

Adoptée

6. Travaux Publics

2024-10-141

6.1 Services d'arpentage de la 9e avenue du Lac Ginette

CONSIDÉRANT QUE les services d'un arpenteur seront nécessaire pour arpenter la 9^e avenue du Lac Ginette afin de permettre la construction et rendre la circulation accessible dans cette rue.

Sur proposition de Monsieur Gaétan Légaré
Appuyé par Monsieur Bernard Philipps

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité autorise la directrice générale, greffière trésorière à effectuer des demandes de soumission pour obtenir les services d'un arpenteur pour délimiter la 9^e avenue du Lac Ginette;

Adoptée

7. Législation

8. Sujets divers (demeure ouvert)

9. RAPPORT DES ÉLUS

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

2024-10-142

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés et discutés;

En conséquence,

Sur proposition de Madame Denise Houle

QUE la séance soit levée à 19 h 39.

Adoptée

Patrice Morin,
Maire

Mélanie Berthelette
Directrice générale/
Greffière-trésorière

Je, Patrice Morin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé à Maddington Falls le _____ 2024.